

missaire de police, elle avoua avoir pris un faux nom et dit qu'elle était la femme d'un sieur Bloem, comptable chez M. Tarangot, fondeur à Tourcoing. Elle ajouta que les liogots lui avaient été confiés par son mari pour les vendre, mais qu'elle en ignorait la provenance.

Bloem, arrêté peu de temps après, reconnut qu'il les avait soustraits à son patron.

Après des débats animés, le jury rapporte un verdict de culpabilité mitigé toutefois par l'admission de circonstances atténuantes. En conséquence, Bloem est condamné à une année d'emprisonnement.

Défenseur : M. D'Hooghe.

2<sup>e</sup> affaire. — *Attentats à la pudeur sans violence.* (Huis clos).

L'accusé est le nommé Henri Gerbois, âgé de 28 ans, né à Paris, domestique, sans domicile actuel en France.

Déclaré coupable, avec circonstances atténuantes, il est condamné à quatre ans d'emprisonnement.

Défenseur : M. de Coussemacker.

3<sup>e</sup> affaire. — *Attentats à la pudeur.* (Huis clos)

L'accusé est le nommé Louis-Joseph Briecout, âgé de 69 ans, journaliste, demeurant à Marem.

Déclaré coupable, sans circonstances atténuantes, Briecout est condamné à six ans de travaux forcés.

Défenseur : M. Edmond Lemerrier.

Audience du 11.

Ministère public : M. PIÉRON-LEROY, substitut du procureur général

1<sup>re</sup> affaire. — *Vol qualifié*

L'accusé est le nommé Joachim Six, âgé de 23 ans, tapissier à Lille; il vient répondre devant le jury d'une soustraction frauduleuse d'effets d'habillement et de numéraire commis le 5 août 1874, à Hallennes-Maraies, au préjudice des époux Mouveau, avec les circonstances aggravantes d'escalade et d'effraction extérieure et intérieure dans un édifice.

Déclaré coupable avec circonstances atténuantes, il est condamné à cinq ans de réclusion.

Défenseur : M. Barbédienne.

2<sup>e</sup> affaire. — *Emission de fausse monnaie.*

Les accusés sont les nommes Couvelaere, Eugène, âgés de 30 ans, marchand de chiffons à Warverdinghe, et Xavier Bertheloot, ouvrier de ferme au même lieu. C'est au avril dernier et dans les communes de Volkerinkhove et Merckeghem que les faits d'émission de fausse monnaie qui leur sont reprochés auraient été accomplis.

Les accusés déclarés coupables tous deux sont condamnés, Couvelaere en sept années de réclusion, Bertheloot en cinq ans de la même peine, chacun 10 ans de surveillance et 100 francs d'amende.

Défenseurs : M<sup>rs</sup> Aillard et Détape.

3<sup>e</sup> affaire. — *Coups et blessures volontaires ayant occasionné la mort sans intention de la donner.*

Constant Vanhouté, âgé de 17 ans, né à Thiell (Belgique), tirerait à Asq, dans cette dernière commune, le 20 juin dernier, porté à un sieur Quatrecoeur des coups et blessures qui ont occasionné la mort de la victime.

Défenseur : M. Hattu.

(L'audience continue.)

LETTRES MORTUAIRES ET D'OIBT — Imprimerie Alfred Rebois. — Avis gratuit dans les deux éditions du Journal de Roubaix.

## Faits Divers

Entre démocrates! Avant-hier, à l'issue de la séance du conseil général de la Côte-d'Or, deux conseillers, parmi les plus rouges, se sont battus à coups de poing.

Paris-Journal raconte que M. Damotte, premier vicair de l'église Saint-Paul, en passant, hier, boulevard Bourdon, a été houscoulé par deux individus qui l'avaient d'abord traité de calotin.

M. Damotte, qui a la poigne solide, les a saisis aussitôt au collet en leur disant : « Je ne veux pas vous conduire au poste, allez vous faire poudrer ailleurs; mais tachez de ne plus recommencer. »

Les deux gaillards, assez interloqués, se sont sauvés à toutes jambes.

Mardi matin une tentative criminelle de déraillement a eu lieu sur le chemin de fer de Lisieux à Orbec. Deux grosses pierres avaient été placées sur les rails. Le train qui part de Lisieux à huit heures dix en a broyé une et l'autre a été rejetée par le chasso-pierre, sur le côté de la voie.

Un émule de Jud :

Un assassinat vient d'être commis sur la ligne de Mœnneville-Schleswig :

M. K. scher, propriétaire et fabricant d'eau-de-vie à Brauck, avait eu l'imprudence, dans la salle d'attente de Bünn, d'ouvrir son portefeuille, qui contenait beaucoup de valeurs en papiers et en espèces. Tandis qu'il comptait son or, un inconnu s'approcha de lui, l'observa et le suivit ensuite. Quand on monta en voiture, l'inconnu, n'ayant qu'un billet de 3<sup>e</sup> classe, dut se séparer pour quelques temps de Katscher, qui entra dans un compartiment de 2<sup>e</sup> classe. Une heure plus tard, à la station de Raussniz, l'inconnu échangea son billet contre un billet de 2<sup>e</sup> classe, qui devait le conduire jusqu'à une station assez rapprochée.

À la station de Nézamislitz, où l'inconnu devait quitter le chemin de fer, il reprit un billet qui devait le conduire deux stations plus loin. Le trajet était de vingt-trois minutes, il suffit au meurtrier pour accomplir son dessein.

À la prochaine station, l'assassin quitta le train; le train conduisit le cadavre jusqu'à Chropin, la station où l'assassin aurait dû forcément descendre si l'assassin n'avait déjà été commis. A Chropin, le conducteur ouvrit le compartiment et découvrit le crime. On fit jeter aussitôt le télégraphe pour envoyer le signalement du meurtrier dans toutes les directions.

L'assassin a été promptement arrêté. A

Kojetein, où il était descendu, il n'était pas sorti de la gare par la porte où il aurait dû donner son billet; il avait suivi la ligne pendant quelques temps, puis s'était dirigé vers le village à travers champs. Après avoir erré jusqu'à quatre heures du matin, il s'était fait donner une chambre dans une auberge et s'était lavé; il s'était éloigné à huit heures en laissant derrière lui son paletot couvert de sang et quelques billets à l'ordre. Ces objets furent trouvés à dix heures du matin. Le portefeuille fut également trouvé près de la ligne, mais sans les valeurs qu'il avait contenues.

L'assassin retourna à Nézamislitz, où il avait pris son troisième billet, et c'est là qu'il fut arrêté, dans une auberge, à quatre heures du soir. Les preuves étaient si accablantes qu'il avoua tout aussitôt son crime.

Il s'appelle Albert Freund, est Hongrois d'origine et avait servi en dernier lieu comme sommelier à Bünn. Mis en présence du cadavre, il s'écria : « C'est lui! »

Après avoir dépouillé le cadavre, Freund était sorti par une fenêtre du wagon, était descendu sur le marche-pied et avait sauté sur la ligne avant l'arrêt du train.

Quand il examina le portefeuille, il n'y trouva que 300 thalers (Ls. 12,000 florins que Freund avait vu entre les mains de Katscher, en homme prudent, les avait confiés à la poste de Bünn au dernier moment, avant de partir.

On lit dans la Presse Médicale :

« Les femmes affaiblies, les jeunes filles chlorotiques, les jeunes gens fatigués par la croissance, les ouvriers de manufactures exécutés par de pénibles travaux, les vieillards verront leurs forces revenir sous l'influence du vin du docteur Cabanes (kina Cabanes) au Lactophosphate de chaux et de fer et au quinquina tité. Le produit qui fait la base de ce médicament fait partie immédiate de notre système osseux et sanguin; aussi on ne saurait employer un autre tonique dans l'anémie la chlorose, les pertes blanches et séminales, l'appauvrissement du sang les faiblesses générales, débilité constitutionnelle chez les femmes enceintes, fatiguées par leur grossesse, dans les fièvres intermittentes rebelles et dans tous les cas où on a besoin d'avoir recours à de puissants toniques; toutes les sommités médicales la prescrivent tous les jours avec succès. »

Dépot dans toutes les pharmacies de France et de l'étranger.

A Roubaix, pharmacie Couvreur. — Prix 4 francs.

P. S. — Il sera fait un rabais aux ouvriers de manufactures qui prendront une certaine quantité à la fois. 6954 (n.)

Progrès de l'Art DENTAIRE

Dents et Dentiers sans crochets ni ressorts et posés sans douleurs. Edouard Verbrugge

DENTISTE, breveté de S. M. le Roi des Belges

8, rue de l'Hospice, 8, ROUBAIX

MAISON A PARIS

4, Boulevard Poissonnière, 4

NOTA. Ces dentiers ont l'avantage de ne pas emplir la bouche, ils ne nécessitent pas l'extraction des racines et viennent soutenir les dents chancelantes. — SUCCÈS GARANTIS.

## Nouvelles du soir

### Dépêches Télégraphiques

(Service particulier du Journal de Roubaix).

LA GUERRE CARLISTE.

Hendaye, 11 novembre, 11 h. 32 m.

— Les avis d'Irun portent que, hier au soir, les troupes se sont emparées du mont San-Marco de Renteria. Un bataillon vient de partir pour se joindre à l'armée. — On entend un feu assez vif vers les montagnes d'Oyarzun. Il y a ici un peu de mousqueterie. On espère que ce soir une partie des troupes entrera dans Irun.

Hendaye, 11 novembre. — On mande de Lastate, 11 novembre, 1 heure du matin. (Dépêche officielle carliste).

« Le roi, accompagné par le général Elio et par le brigadier Egana, a parcouru toute la ligne de bataille, il a été reçu avec un grand enthousiasme par les volontaires dont l'entrain et la loyauté sont inébranlables. Le roi a passé la nuit à Lecuona en face de l'ennemi qui occupe Asugarraga. »

Madrid, 11 novembre. — Loma a occupé hier matin la ligne d'Oyarzun à S. Martial. Il a fait construire des retranchements au mont San-Marco. Le feu a été ouvert à 10 heures du matin. Les troupes ont pris les hauteurs situées en face des positions carlistes.

La lutte a dû continuer aujourd'hui.

Hendaye, 11 novembre, 5 h. soir. — Les troupes du général Laserna occupent les positions carlistes. Le général et son escorte entrent à Irun.

DERNIERE HEURE

Bayonne, 12 novembre.

Les carlistes ont été battus et ont levé le siège d'Irun. Ils se sont retirés dans les montagnes. L'engagement a été sanglant, 200 libéraux sont blessés.

## COMMERCE

### DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

Havre, 12 novembre.

(Dépêche de MM. Schlagdenhauffen et C<sup>e</sup>, représentés à Roubaix par M. Bulteau-Desbonnets.)

Demande toujours bonne, prix fort bien tenus pour disponible, livrable très peu offert.

Liverpool, 12 novembre

(Dépêche de MM. Schlagdenhauffen et C<sup>e</sup>, représentés à Roubaix par M. Bulteau-Desbonnets.)

Ventes 15,000 b. Marché échangé.

## Avis divers

LONDRES, 11 novembre. — Avis de M. Paul Pierrard, courtier en laines. — L'ouverture de la 4<sup>e</sup> série, d'enchères de laines coloniales aura lieu le mardi 17 novembre 1874.

Arrivages, le 10 novembre 1874. — Sydney, 17.277 balles; Port-Philippe, 8.504 b.; Van-Diemen, 225 b.; Adélaïde, 1.665 b.; Swan-River, 361 b.; Nouvelle Zélande, 9.369 b.; Total Australie, 37.371 b. Total Cap de Bonne Espérance, 41.399 b. Ensemble 78.770 b. Réexpéditions environ 6.800 b. laissant 71.970 b. Rentrants : Anciennes existences environ 5 000 b. Cargaisons flottantes environ 13.030 b. Total approximatif 90.000 b. Cours du change, le 10 novembre 1874. Paris, courts jours 25.10 à 25.15

» 3 mois 25.37 1/2 à 25.42 1/2

Liste des ventes :

Mardi 17 novembre, Ch. Balme et C<sup>e</sup>.

Mercredi 18 novembre, Hazard et Caldecott.

Judi 19 novembre, Jacob, Son et C<sup>e</sup>.

Vendredi 20 novembre, Edenborough, Doxat et C<sup>e</sup>, H. P. Hughes et Sons.

Samedi 21 novembre, H. Schwartz, Willans, Overbury et C<sup>e</sup>.

Lundi 23 novembre, J. T. Simes et C<sup>e</sup>, Hoare et Hudson.

Mardi 24 novembre, Ch. Balme et C<sup>e</sup>.

Mercredi 25 novembre, Webster, Darvall et C<sup>e</sup>, Windeler et Bowes.

Judi 26 novembre, Hazard et Caldecott.

Vendredi 27 novembre, H. P. Hughes et Sons, Edenborough, Doxat et C<sup>e</sup>.

Samedi 28 novembre, Ch. Balme et C<sup>e</sup>.

Lundi 30 novembre, Willans, Overbury et C<sup>e</sup>, H. Schwartz.

Mardi 1<sup>er</sup> décembre, Jacob, Son et C<sup>e</sup>, Buxton et Hunter.

Mercredi 2 décembre, Edenborough, Doxat et C<sup>e</sup>.

Judi 3 décembre, J. T. Simes et C<sup>e</sup>, Hoare et Hudson, Thomas et Cook.

Vendredi 4 décembre, Ch. Balme et C<sup>e</sup>.

HAVRE, 10 novembre. — Colons. — Nous nous maintenons avec une bonne demande en disponible, et les affaires portent principalement sur les Amériques; il s'est traité, entre autres, passablement de Texas que les vendeurs écoulent assez volontiers. Les cotons très ordinaires et au dessous sont également très recherchés, et comme ils sont plus difficiles à se procurer, les prix sont plus fermes, aussi le bon très ordinaire Louisiane doit se voir dans les environs de 95 fr.

A livrer on a noté 50 b. Georgie strict low middling, chargeant à 90 fr. et on a dû également traiter une partie de 112 b. Louisiane strict low middling à middling à 94 fr. 50; mais cette affaire n'a pas été cotée.

## BULLETIN FINANCIER

Bourse de Paris du 11 novembre 1874.

Deux heures. — Le début de la journée aurait pu faire espérer d'autres cours que ceux cotés en ce moment; de 63 80, notre 5-0/0 vient de baisser subitement à 98 55, et cela sans de grands efforts; ce qui fait voir que le marché est peu solide quand les meneurs l'abandonnent.

La faiblesse d'aujourd'hui ne repose sur aucun fait bien sérieux; on craint une élévation de l'escompte à la Banque d'Angleterre; mais cette crainte se renouvelle depuis quinze jours sans se réaliser.

Dans tous les cas, cette élévation eût-elle lieu, que notre marché n'en serait pas beaucoup affecté car ce fait ne devrait atteindre sérieusement que la haute spéculation, et selon nous elle s'est bien alléguée à la liquidation dernière.

Les écarts de primes sont toujours insignifiants; le dont 50 c. se traite avec 15 c. d'écart et le dont 25 avec 30 c.

Les valeurs sont aussi calmes que les jours précédents.

Les chemins français sont offerts; le Lyon à 880, le Nord à 1,075 et l'Orléans à 856.

Les actions transatlantiques viennent de baisser subitement de 10 fr.; on les offre à 225.

Les actions et délégations de Suez sont sans changement. Les recettes du 1<sup>er</sup> au 11 sont de 630,000 fr.

Le Foncier d'Autriche est coté 545.

Le Mobilier Espagnol est en réaction de 10 fr., à 670 fr.

La Banque ottomane varie entre 718 et 720.

La Rente Italienne a fait 67 40 et 67 70.

Trois heures. — Le 3 0/0 fait 61 90 et le 5 0/0 98 50.

## Grand Théâtre de Roubaix

Judi 12 novembre

Les chevaliers du pinco-nez, comédie vaudeville en 2 actes, par MM. E. Grandé, P. D. Slanes et L. Thiboust.

Champrolé, MM. Hubert; Vauquet, Therr; Chabannais, Millet; Saint-Gobin, Joiselle; Beaucaud, Othon; Bœ de Lièvre, Etienne; Paul Joubert, M<sup>me</sup> Stella Gomberti; M<sup>me</sup> Aurélie Gaillard, Vasseur; Fauvette, Tailleur; Zoé, Abel Brun; Cécile, Louise Vasseur; Mimi, Clémentine; Un garçon de café, Robert; Deux garçons de restaurant, jeunes gens.

Le Violoncelle, opérette en un acte, par MM. E. Mestepes et Chevillet; musique de M. J. Offenbach.

Le Père Mathieu, MM. Lazès; Pierre, Etienne; Reinette, Mlle Lenoir.

Le pardon de Ploermel, opéramatique en 3 actes; musique de Meyerbeer. 2e acte tableau, grand air chanté par Mlle Lenoir.

Les deux Sœurs, comédie-vaudeville en un acte, de M. Jules Moineau.

Damoiseau, MM. Millet; Placide, Othon; Boniface, Etienne; Eglantine, Mlle Louise Vasseur; Un garde-champêtre, MM. Paul; Un jardinier, Ernest.

Ordre du spectacle : 1. Les deux Sœurs;

2. Le Violoncelle; 3. Interimède; 4. Les Chevaliers.

Bureau à 7 h. 1/2. Rideau à 8 h.

Prix des places : Loges, 3 fr.; fauteuils de première galerie, 3 fr.; fauteuil d'orchestre, 2 fr. 50; stalles de première, 2 fr. 25; première galerie, 2 fr.; stalles de parquet, 2 fr.; parterre, 1 fr. 25; seconde galerie, 1 fr.; amphithéâtre, 60 centimes.

À l'étude. — Le Bossu; L'enfant; Les pauvres de Paris; La Lion Amoureux; Le Parricide; M. Alphonse; Les Pantins de Viollette; Les défauts de Jacotte; La chanson de Fortunio.

AVIS. S'adresser, pour les conditions de l'abonnement, à la direction, tous les jours de deux à quatre heures, chez Mme Vlieghe, rue du Fontenay, 98.

## SOCIÉTÉ ANONYME

DES EAUX MINÉRALES SULFUREUSES

DE BELLEVILLE-PARIS

Dont les statuts ont été établis suivant acte reçu par M<sup>rs</sup> HULLIER et son collègue, notaires à Paris, le 30 octobre 1874.

EXPLOITATION AUTORISÉE PAR ARRÊTÉ MINISTÉRIEL EN DATE DU 1<sup>er</sup> SEPTEMBRE 1853

CAPITAL SOCIAL : 1,600,000 FRANCS

Divisé en 3,200 Actions de 500 francs chacune

## SOUSCRIPTION PUBLIQUE

2,400 Actions de ladite Société

CONDITIONS DE LA SOUSCRIPTION

Fr. 50 en souscrivant;

75 à la répartition;

375 par fractions de 125 francs dans

500 le courant de l'année 1875, au fur et à mesure des constructions et avant délimitation du Cons. d'administration.

FONDATEURS :

MM. ALEXANDRE-LÉON LAPOSTOLLE, ERNEST-LÉON LAPOSTOLLE, FRANÇOIS-HUBERT CERTEUX, ALFRED ADOLPHE CERTEUX.

## EXPOSÉ

La mise en exploitation de la source minérale sulfureuse de Belleville-Paris a lieu sous le patronage scientifique des noms les plus autorisés :

M. FRANÇOIS, ingénieur en chef des mines, a capté la source.

MM. O. HENRY et CHEVALLIER, membres de l'Académie de médecine, en ont fait l'analyse et le rapport.

Le MINISTRE DE L'AGRICULTURE a donné l'autorisation d'exploiter

M. BRAUDE, inspecteur général des eaux minérales de France, a longuement étudié le régime de la source en vue d'une appropriation projetée de ses eaux pour l'hôpital Saint-Louis, le premier hôpital du monde pour les affections de la peau.

M. DAVENNE, directeur général, disait que l'emploi de ces eaux à l'hôpital Saint-Louis serait la meilleure preuve de leur efficacité et ferait la fortune de la source.

M. le D<sup>r</sup> GUBLER, le savant professeur de thérapeutique à la faculté de médecine, déclarait en parlant des eaux de Belleville-Paris, qu'elles ne le cèdent en rien à celles d'Englhen et de Pierrefonds.

M. le D<sup>r</sup> RICORD consulte, a donné sa haute approbation au projet; il en considère la réalisation comme devant être un immense bienfait pour la population parisienne.

Enfin, la société des Eaux sulfureuses de Belleville Paris a obtenu pour cette œuvre éminemment utile, l'appui et le concours scientifique de ces D<sup>rs</sup> MALLEZ et LANOIX.

L'avenir de ces eaux est donc absolument assuré.

## Garantie des actionnaires :

1<sup>o</sup> La propriété de la Source;

2<sup>o</sup> 3,500 mètres de terrain représentant une valeur réelle de 310,000 fr.

3<sup>o</sup> Les constructions de l'Établissement thermal à élever sur ledit terrain, son agencement et mobilier, environ 700,000 fr.

Ensemble un million dix

mille francs . . . . . 1,010,000 fr.

Les actions offrent donc des garanties analogues à des obligations, puisqu'en dehors de l'exploitation elles ont pour garanties propriétés ci-dessus décrites.

Le rendement de la source de BELLEVILLE-PARIS étant, d'après le rapport de M. FRANÇOIS, ingénieur en chef des mines, d'environ 140,000 litres ou 24 heures, l'établissement pourra fournir 400 bains, 400 douches, alimenter deux salles d'inhalation, de pulvérisation, et la mise en bouteilles.

Les dépenses, largement prévues, pour tout s'élever à la somme de 250 francs par jour environ.

Les recettes, en pressant pour prix moyen des bains et douches celui de deux francs au lieu de 3 fr. 70 c., qui est le prix moyen de la plupart des établissements thermaux, en tenant compte de la location du linge, mais en laissant de côté le produit de la vente de l'eau en bouteille et de celle de l'eau en boisson à la source même, arrivent à une recette de 2,050 francs par jour, réparties de la manière suivante :

1<sup>o</sup> 400 bains à 2 francs . . . . . 800

2<sup>o</sup> 400 douches à 2 francs . . . . . 800

Inhalation et pulvérisation . . . . . 150

Location de linge . . . . . 300

2,050

Sur cette somme, il y aurait donc un bénéfice possible de 1,800 francs, en réduisant le résultat de 50 0/0 pour la première année d'exploitation, il suffirait encore à

réaliser un bénéfice de 326 500 francs, soit un revenu d'environ 20 0/0 sur le capital social de 1,600,000 francs et l'espérance de voir ce revenu atteindre 40 0/0

Ces appréciations, résultat du travail de recherche et de statistique dressé par le Docteur LANOIX, sont à la disposition des souscripteurs.

## ONSOUSCRIT :

Chez MM. THELIER et HENROTTE banquiers, 10, rue Chau-chal, au Crédit de MM. LAPOSTOLLE frères et CERTEUX.

Et à l'Administration du Journal LE FIGARO, rue Drouot, 26.

A LILLE Chez MM. PEROT et C<sup>e</sup>, banquiers.

LA SOUSCRIPTION SERA OUVERTE du 12 au 20 Novembre 1874

## COMPOSITEUR

On demande un bon compositeur typographique, à l'imprimerie du Journal de Roubaix.

## SANTÉ A TOUS rendue sans médecine et sans frais, par la délicieuse farine de Santé de Du Barry de Londres, dite :

## REVALESCIERE.

Vingt-sept ans d'un invariable succès, en combattant les dyspepsies, mauaises digestions, gastrites, gastralgies, glaires, vents, aigreurs, acidités, palpitations, pituites, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, constipation, diarrhée, dysenteries, coliques, phthisie, toux, asthme, étouffements, étourdissements, oppression, congestion, névrose, insomnies, mélancolie, diabète, faiblesse, épuisement, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, membrane muqueuse, cerveau et sang. — 79,000 cures, y